



REVUE DE PRESSE
SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 30 JUIN 2015

Chaleur record attendue, vigilance accrue

■ Météo France annonce 41°C cet après-midi en Charente ■ Pour autant, ce pic de chaleur n'est pas une canicule ■ Mais la vigilance reste de rigueur.

Richard TALLET
rtallet@charentelibre.fr

Quarante et un degrés annoncés aujourd'hui. Si c'est un record pour le mois de juin (lire ci-dessous), ce n'est pour autant pas encore la canicule. Eric Berroneau, météorologiste à Météo France La Rochelle explique pourquoi il fait chaud et ce qu'est vraiment une canicule.

On annonce une semaine de forte chaleur, est-ce une canicule ?

Eric Berroneau. On est dans une vague de chaleur. Mais pour l'instant, on ne peut pas dire qu'en Charente il y a une canicule, d'ailleurs, le département est en vigilance jaune. Pour déclarer l'alerte canicule, il faut que sur trois jours consécutifs, la température minimale ne descende pas en dessous de 20 et que la température maximale reste au-dessus de 36. Et dans nos prévisions, les températures vont baisser jeudi (voir l'infographie).

C'est l'été, il fait chaud, en quoi cette vague de chaleur est-elle exceptionnelle ?

Depuis 1946, en juin, juillet et août, il n'y a eu que 13 jours avec des



Pour se rafraîchir, l'eau de la Charente est très efficace, attention quand même au choc thermique.

Photo Majid Bouzzit

températures au-dessus de 38°C. Dont cinq pour la seule année 2003, année de la canicule. Et puis, il est assez rare d'avoir des pics de chaleur aussi importants en juin. Ce sont des phénomènes plutôt constatés en juillet ou début août.

Pourquoi fait-il si chaud et le phénomène peut-il durer ?

Il y a un anticyclone sur l'Atlantique combiné avec un flux de secteur sud faisant remonter des masses d'air chaud d'Afrique du Nord. Tant que le flux ne change pas, il fera chaud. Mais nous ne pouvons pas savoir combien de temps ça va durer. On estime que

le temps restera au beau fixe au moins pour les neuf prochains jours avec quelques chutes de température notamment jeudi.

L'épilogue de cette vague de chaleur sera-t-il forcément orageux ?

L'arrivée d'une masse d'air froid pourrait effectivement déclencher des orages. Si c'était le cas, leur force ne serait de toute façon pas proportionnelle à l'intensité de la chaleur des jours précédents. Mais on peut aussi envisager une chute plus douce des températures si l'anticyclone n'est plus alimenté par un flux venant du sud.

Est-ce annonciateur d'un été très chaud ?

Il n'y a pas de règles. Dans nos tendances, nous avions anticipé que cet été serait plus chaud que le précédent. Mais il ne s'agit que de températures moyennes.

Est-ce la conséquence du réchauffement climatique ?

On ne peut pas rattacher ces événements au changement climatique. On sait que les effets du réchauffement seront des hivers moins froids et des étés plus chauds. Mais ça peut aussi être une hausse normale dans l'évolution météorologique.

Angoulême





Il fait chaud, il faut boire

Qui dit chaleur, dit déshydratation possible. Et pour les populations à risques, le pic de chaleur annoncé nécessite une vigilance accrue. A la Résidence de La Source, à L'Isle-d'Espagnac, le personnel de l'Ehpad (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) est déjà en alerte.

«En plus des soins normaux, le personnel fait trois passages pour hydrater les résidents», explique Sophie Trouvé, infirmière de l'établissement. «On les fait boire même s'ils n'ont pas soif car les personnes âgées ne ressentent pas

la soif». Boire ou manger des aliments hydratants comme la pastèque (Photo Majid Bouzzit).

Le personnel fait aussi bien attention à ce que les résidents ne soient pas trop couverts. «Ils n'ont pas la sensation de chaleur non plus, il n'est pas rare d'en voir couvert comme en hiver».

Prévention aussi auprès des familles

Evidemment, tout est fait pour conserver la fraîcheur au sein de l'établissement. Les volets sont baissés. Le soir venu, les pièces

sont ventilées. «Et nous avons trois grandes salles climatisées où les résidents peuvent se rafraîchir pendant la journée». La belle terrasse, devant la résidence, même si elle est à l'ombre, est donc délaissée les jours de trop forte chaleur.

Au-delà des résidents, qui ont un personnel attentif pour les protéger, l'établissement fait aussi de l'information auprès des familles. «On en parle beaucoup avec les conjoints qui viennent en visite tous les jours. On fait aussi de la prévention avec toutes les personnes de l'accueil de jour».

Pas de vigilance orange en Charente

Si 26 départements de toute la France ont été placés en vigilance orange canicule pour aujourd'hui et certainement les prochains, ce n'est pas le cas de la Charente. Ni de la Charente-Maritime et des départements côtiers. Météo France souligne que «les départements proches de l'Atlantique vont aussi subir mardi et mercredi un pic de chaleur très fort, mais que l'arrivée d'une masse d'air océanique plus fraîche permettra jeudi une baisse importante des températures. Le pic de chaleur ne durera que deux jours, ces départements ont été seulement placés en vigilance jaune».

Pour la vigilance orange, les départements concernés sont ceux des régions Bourgogne, Ile-de-France et Limousin, ainsi que l'Ain, l'Allier, le Cher, la Dordogne, l'Indre, la Loire, le Loiret, le Lot, le Lot-et-Garonne, le Puy-de-Dôme et le Rhône.

Des magasins modifient leurs horaires

S'adapter au coup de chaud et coller aux heures de sorties des clients. Certains magasins ont décidé de modifier leurs horaires d'ouverture, aujourd'hui, supposant que les Charentais éviteront sûrement de sortir aux heures les plus chaudes. C'est le cas du magasin de prêt-à-porter Rosane, à Cognac, qui ouvrira jusqu'à 13h pour ne rouvrir qu'à 15h30. Pas de soldes entre 14h30 et 15h30 donc, mais une ouverture le soir jusqu'à 19h30. «Il va faire tellement chaud que je pense que c'est plus adapté de fermer en début d'après-midi et de rester ouvert plus tard le soir», indique Sandra Ballanger, la propriétaire du magasin.

Aux enseignants d'être précautionneux

Pas de consignes particulières pour les enseignants, aujourd'hui. Malgré la chaleur, c'est à eux de juger des précautions à prendre, au cas par cas, en fonction des activités. Certaines écoles, comme Balzac, ont décidé d'annuler les sorties prévues. D'autres, comme à L'Isle-d'Espagnac, ont maintenu les leurs. En même temps, les écoliers mettront le cap sur La Rochelle, où l'air devrait être moins suffocant.

Chiffre

38,2

Le 30 juin 1952, il a fait 38,2°C à Cognac. Jusqu'à aujourd'hui, c'est le record de chaleur constaté en Charente à cette période. Un record qui risque de voler en éclat aujourd'hui: on attend des températures jusqu'à 41°C.

■ Xavier Bonnefont a créé la surprise hier en fin de conseil ■ Le maire annonce que sa police municipale sera équipée d'armes létales d'ici quelques mois ■ Une partie de la gauche accepte, les Verts «regrettent».



Après les Taser à la fin de l'année, la police municipale sera équipée d'armes à feu dans quelques mois. «Pour sécuriser nos agents et nos concitoyens», explique Xavier Bonnefont.

Photo archives Renaud Joubert

La police municipale armée

Maurice BONTINCK
m.bontinck@charentelibre.fr

Des armes à feu pour la police municipale. L'annonce spectaculaire de Xavier Bonnefont s'est faite en toute fin de conseil municipal, hier soir. «Une police municipale sur deux en France a des armes létales. De droite ou de gauche. J'en ai longuement parlé avec le préfet et le procureur. Je prends cette décision.»

Le maire a surpris tout le monde hier au bout de quatre heures d'un conseil jusque-là très calme. La sécurité a bien été évoquée à travers la vidéoprotection en centre-ville et les deux premières caméras annoncées sur le Champ-

de-Mars pour mi-juillet, en attendant les 25 autres sur le centre-ville et Victor-Hugo avant une seconde phase d'installation sur les bâtiments publics.

L'occasion pour l'adjoint en charge du dossier, Joël Guillon, de rappeler qu'en un an, les effectifs de la police municipale ont augmenté de 20%. Après une formation, ces 21

»
J'en ai longuement parlé avec le préfet et le procureur. Je prends cette décision.

agents pourront donc effectuer leur patrouille avec des armes à la ceinture. Ils pourront aussi être équipés de Taser d'ici la fin de l'année, comme cela avait été annoncé en avril dernier. «Ce n'est pas l'affirmation d'une police municipale de cow-boys mais la reconnaissance d'un travail de fond de nos agents, pour les sécuriser et apporter la sécurité à nos concitoyens, a aussitôt déminé Xavier Bonnefont. Leur demande était certes insistante mais légitime». Il signera prochainement une convention avec l'Etat. «Cela ne prendra pas effet immédiatement car il y a des délais de formation et de validation.» La convention avec l'Etat se fait dans le cadre d'une expérimentation. Les municipalités ont cinq ans

pour équiper leur police mais la Ville a décidé d'aller vite. La préfecture organise d'ailleurs une conférence de presse vendredi matin pour expliquer cette décision. «L'autorisation de port d'arme sera individuelle et révoquable, précise l'ancien procureur Joël Guillon. La détention et le stockage des revolvers et des munitions seront faits dans la plus totale sécurité.»

Une partie de l'opposition d'accord

L'autre surprise de cette fin de conseil et le soutien de l'opposition socialiste à cette annonce. En tout cas celui de Catherine Perez. En l'absence de Philippe Lavaud, Frédéric Sardin et Jacky Bouchaud,

l'ancienne adjointe aux Travaux accepte cette décision : «Ce n'est pas de gaieté de cœur. Mais la société est plus violente et il faut protéger nos agents.» L'élue écologiste, Françoise Coutant, est elle restée interloquée. «Je regrette cette décision. Je ne pensais pas que nous en étions là». Xavier Bonnefont lui a répondu que cette conversion était récente : «Il y a quelques années, je n'y étais pas favorable. C'est une réflexion de fond.»

Une décision spectaculaire qui a éclipsé les annonces sur la poursuite de la gratuité du stationnement le samedi après-midi ou encore l'augmentation de 3% des tarifs de cantine à la rentrée. Mais une décision qui devrait faire débat.

Douze millions espérés pour réhabiliter La Grand-Font

L'espoir d'une rénovation d'ampleur type Basseau ou Champ-de-Manoeuvre à Soyaux s'est envolé pour La Grand-Font avec la décision de l'Etat de ne pas inscrire le quartier comme «site d'intérêt national». Mais la ville espère convaincre les décideurs de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) de lui octroyer 11,9 millions d'euros en retenant le quartier comme site d'intérêt régional. Hier soir, les «études pré-alables» ont été officiellement lancées, avant la venue le 7 juillet prochain des agents de l'ANRU qui parcou-

ront également le quartier de l'Etang-aux-Moines, à La Couronne. Une sorte de «candidature commune» de l'agglomération qui pilotera ces opérations.

45 millions au total ?

En décembre dernier, l'ANRU avait défini La Grand-Font comme seul quartier prioritaire de niveau régional, ce qui lui aurait permis d'obtenir la totalité des 14M€ prévus. Mais depuis d'autres quartiers se sont portés candidats, cinq au total dans la région Poitou-Charentes.

«Dans notre plan idéal, on espère obtenir ces 12 millions pour lancer l'opération, explique Xavier Bonnefont. Si on se base sur le taux d'intervention des autres collectivités sur les précédents ORU, l'enveloppe globale est estimée à 45 millions d'euros. C'est ce que l'on estime nécessaire pour un vrai projet urbain». Le maire reconnaît cependant que ces «taux d'intervention» seront au mieux identiques mais plutôt à la baisse, comme le sont les moyens des collectivités en général. «On est peut-être un peu optimistes parce qu'il va falloir se partager

le gâteau avec d'autres, même si le préfet nous a aussi laissés entendre qu'il y aurait plus que ces 14 millions», précise le maire.

L'opposition a voté pour cette délibération en faisant remarquer «la nécessaire priorisation des projets avec cette rénovation qui s'annonce à minima». Ce futur plan prévoit notamment la destruction de 155 logements, la réhabilitation de 600 autres et une «intervention forte sur l'espace public». Seulement si la somme espérée est au rendez-vous.



Des représentants de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) seront présents le 7 juillet.

Photo CL

M.B.

Santé

L'hôpital de Cognac table sur 1 million d'euros de déficit en 2015

La prévision 2015 a été annoncée lors du conseil de surveillance de l'hôpital de Cognac-Châteaubernard mercredi dernier: la structure table cette année sur un déficit de l'ordre d'1 million d'euros. «995.000 euros exactement», précise Jérôme Trapeaux, le directeur. À peu de chose près comme en 2014, finalement: si à l'heure de la clôture des comptes, l'an passé, le montant qui est apparu était de 262.000 euros, le «trou» réel était de 1,062 million. Il a été comblé à hauteur de 800.000 euros par l'agence régionale de Santé (ARS), venue, en quelque sorte, limiter la casse. Pour le moment, Jérôme Trapeaux n'a pas l'assurance que l'ARS jouera les pères Noël de la même façon à la fin de l'année. «Le résultat 2015 intervient malgré nos efforts entrepris en matière de maîtrise des dépenses et de développement d'activité. Des efforts annihilés par une baisse des dotations et une baisse des tarifs», regrette-t-il. Les dotations, précise le directeur, ont chuté entre 1,5 et 3% tandis que les tarifs, eux, ont baissé d'1%. Cette situation financière compliquée, «tous les hôpitaux y sont confrontés. Notre spécificité, c'est un déficit structurel lié à un volume d'activités insuffisamment important dans certains domaines». C'est le cas pour l'activité du bloc opératoire, de l'anesthésie et de la maternité. Pour cette dernière, l'hôpital de Cognac-Châteaubernard c'était 680 naissances l'année dernière et ce sera sans doute autour de



Jérôme Trapeaux, directeur de l'hôpital. Photo archives S. U.

700 cette année. «Nous devrions être autour de 850». Un élément positif quand même pour la maternité: la structure vient d'être à nouveau labellisée «hôpital ami des bébés». Pour quatre ans.

Stéphane URBAJTEL

■ ANIMATION NATURE

«Pizza au jardin» au Jardin respectueux en juillet à Châteaubernard. Rémi Marcotte, de l'association «Les Jardins respectueux» à Châteaubernard, invite aux rendez-vous «pizza au jardin» tous les jeudis soir du mois de juillet, à partir de 18h30 au potager de l'association. Les gourmands partageront des pizzas dans le jardin. Particularité: chacun participe à la cueillette d'aromates et de fleurs dans le jardin pour confectionner sa pizza avec la récolte pour une recette inédite. Tarif: 10 euros. Réservations obligatoires au 06 12 16 44 94.

Comment lutter contre la canicule



Éviter les endroits confinés (voiture, landau...).



Fermer les volets et les fenêtres le jour. Les ouvrir la nuit pour **laisser pénétrer la fraîcheur**.



Boire au minimum **2 litres d'eau** par jour et manger léger. Éviter l'alcool, les graisses et les sucres.



Se rafraîchir régulièrement à l'aide d'un **brumisateur** ou en prenant une **douche**.



S'habiller de vêtements aux **tissus clairs**, légers et naturels. À l'extérieur, porter casquette ou chapeau.



Ne pas hésiter à **demande de l'aide** (parent, voisin, médecin).



Rechercher les endroits **frais et à l'ombre**.



Passer, si possible, **2-3 heures par jour** dans un **endroit frais** (supermarché...)

ide

A Châteaubernard, on se déhanche volontiers



Les moyennes et grandes sections ont offert une prestation sportive et rock'n'roll. PHOTO SANDRA BALIAN

Un podium, des chaises alignées : le parc de La Combe des dames s'est mué en une salle de spectacle de plein air, vendredi, jour de kermesse.

Sur scène, de jeunes danseurs et chanteurs en herbe : les élèves des écoles maternelle La Combe des Da-

mes et primaire Jules-Vallès. La partie restauration et la tenue des stands étaient assurées par l'association des parents d'élèves qui ont pu compter sur le soutien de leurs collègues du bourg.

S. B.

Attédrissante famille Guidon au Castel



La compagnie P'ti Tom a offert un final musical complètement déjanté, le 19 juin. PHOTO S. B.

« Maison Guidon » a été imaginée collectivement par la compagnie P'ti Tom. Vendredi 19 juin, sur la scène du Castel, le public était le bienvenu dans cette bicycletterie familiale.

Au programme, une histoire du soir qu'on aimerait se laisser conter encore et encore. Il était une fois une famille Guidon... Ils ne sont plus que sept, la figure maternelle est passée de vie à trépas, on l'enterre. La mort fait partie de la vie, il faut reticoter un équilibre familial. La famille Guidon, c'est un peu un arc-

en-ciel d'identités qui cohabite au quotidien. Des moments tendres, drôles, explosifs, douloureux... auxquels est convié le spectateur. Une fratrie poétiquement mise en scène.

Dans la bicycletterie, chacun a son atelier à la couleur de sa singularité, le tout magnifié par la patte d'orfèvre du sculpteur plasticien Cyril Karénine. Intemporelle, la famille Guidon traverse la pluie et le beau temps d'une vie et nous chantonne à l'oreille qu'on a tous un peu quelque chose de Guidon.

Sandra Ballan

■ CHÂTEAUBERNARD

Tennis. Le tournoi open adultes du club de tennis s'étendra du 1^{er} au 14 juillet. Les organisateurs rappellent que la date limite d'inscription est fixée au 30 juin inclus, soit ce jour. Contact : Corinne Pierre au 06 07 68 39 00.

Conseil municipal. Il se réunira ce soir, à 20 h 30. À l'ordre du jour : mise à jour des commissions municipales ; répartition de fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales ; régularisation administrative d'un contrat d'adaptation à l'emploi ; demande de subvention au Fonds départemental d'art contemporain (FDAC) ; déplacement d'un panneau en entrée d'agglomération ; présentation d'un projet d'agrandissement du cimetière ; avis du conseil sur l'armement de la police municipale. fonds départemental d'aide aux communes.

Eau et assainissement. Le comité syndical du Syndicat intercommunal pour l'eau et l'assainissement de l'agglomération de Cognac (SIEAAC) se réunira aujourd'hui, à 14 heures, à la mairie de Châteaubernard. À l'ordre du jour : le rapport 2014 sur le prix et la qualité du service de l'eau, le rapport sur le prix et la qualité du service de l'assainissement ; le renouvellement partiel des canalisations « eau potable » situées boulevard de Châtenay à Cognac ; interconnexion.